

Catalogue de *Formations*

2025



Dispositif financé par



Sommaire

01

Présentation Promotion Santé Hauts-de-France

Qui sommes-nous ?
Nos missions
Nos valeurs
Nos offres d'accompagnement

La formation en prévention et promotion de la santé

Notre offre
A qui s'adressent nos formations ?
Notre approche
Notre engagement qualité
Notre politique d'accessibilité

P.06

P.10

02

Parcours stagiaire

P.14

Suivi pédagogique

P.14

Notre offre de formation

P.18

Concepts
Méthodologie
Participation
Accompagnement individuel

03

Vous inscrire	P.44
Bulletin d'inscription	P.46
Les conditions générales de vente et de participation	P.48

04

Promotion Santé Hauts-de-France, un dispositif porté par deux acteurs du social et du médico-social	P.51
La Sauvegarde du Nord CDRE	



Préambule

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons l'offre de formations de Promotion Santé Hauts-de-France, dispositif régional de soutien en prévention et promotion de la santé des acteur·rices et des territoires des Hauts-de-France.

Les valeurs revendiquées par le pôle formations de Promotion Santé peuvent être résumées en trois idées, à savoir : le respect des professionnel·les et des publics accompagnés, la croyance en la potentialité d'agir et la capacité à la remise en question.

Par ailleurs, nos actions de formations s'inscrivent pleinement dans une démarche de promotion de la santé, au travers des cinq orientations décrites dans la charte d'Ottawa.

Les formations de Promotion Santé Hauts-de-France sont portées par l'organisme de formation CDRE, certifié Qualiopi et ISO 9001 : 2015,

appliquée aux organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Entièrement financées par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS), les formations de ce catalogue ambitionnent de répondre aux besoins de formation des professionnel·les sur l'ensemble des territoires des Hauts-de-France.

L'équipe de Promotion Santé Hauts-de-France vous souhaite une agréable découverte de l'offre de formations.

Bonne lecture,

L'équipe de Promotion Santé Hauts-de-France

01

Présentation de Promotion Santé Hauts-de-France

À propos de Promotion Santé Hauts-de-France

Qui sommes-nous ?

En 2022, le CDRE et La Sauvegarde du Nord mutualisent leurs compétences, pour déployer le nouveau Dispositif Régional de Soutien (DRS) aux interventions en prévention et promotion de la santé, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France. En 2023, le DRS devient « Promotion Santé Hauts-de-France ».

Promotion Santé Hauts-de-France propose aux acteur·rices, qui déploient des actions de prévention et promotion de la santé, en Hauts-de-France, un ensemble de services allant de l'accompagnement à la formation en passant par la diffusion de l'information en santé ou le conseil aux instances décisionnaires.

Nos missions

L'action de Promotion Santé Hauts-de-France se situe autour de trois grands objectifs :

Améliorer la qualité des interventions en prévention et promotion de la santé

Renforcer les capacités des acteurs de prévention et de promotion de la santé

Soutenir la mise en œuvre des orientations régionales et locales en prévention et promotion de la santé

Nos valeurs

Promotion Santé Hauts-de-France s'inscrit dans la logique globale de la promotion de la santé. Celle-ci est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. La promotion de la santé est le processus qui consiste à permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé. ».

Les valeurs principales dans lesquelles s'inscrit Promotion Santé Hauts-de-France sont donc :

Vision globale de la santé

Reconnaissance de l'individu et de ses conduites dans leur complexité

Respect des équilibres individuels et sociaux

Démarche de promotion de la santé

Approche participative et démocratique

Équité et réduction des inégalités de santé

Par ailleurs, Promotion Santé Hauts-de-France souhaite s'inscrire dans une logique de partenariat avec les acteur·rices de santé sur tout le territoire des Hauts-de-France. Il souhaite donc valoriser la collaboration des intervenants en promotion de la santé et représenter tous les territoires régionaux.

Retrouvez plus d'informations sur
Promotion Santé Hauts-de-France sur notre site internet
www.promotionsante-hdf.fr



Notre offre d'accompagnement



Informier

Promotion Santé Hauts-de-France joue un rôle de relais et de vulgarisation des productions scientifiques dans un objectif de transfert de connaissances.

Il s'agit de :

- Rendre accessible aux acteur·rices de terrain les données issues d'études et de l'expérience pour en faciliter l'intégration dans les interventions de santé publique (influence sur la prise de décision, modification des pratiques professionnelles ou organisationnelles, etc.)
- Vulgariser ces connaissances au travers notamment de publications (mise à disposition de guides de bonnes pratiques, de synthèses de littérature, communications d'actualités...).



Former

Tant sur les aspects généraux des projets en promotion de la Santé que sur certaines thématiques ou techniques, l'offre de formation en région Hauts-de-France couvre un vaste spectre de domaines.



Préparer pour agir

Identifier les acteur·rices, s'appuyer sur des méthodes en promotion de la santé éprouvées, utiliser des outils pédagogiques... Nous vous proposons des ressources utiles à vos actions et nous pouvons également intervenir à vos côtés.



Soutenir les politiques

La région Hauts-de-France présente les indicateurs de santé très régulièrement les plus faibles de France. Pour améliorer l'état de santé global des habitant·es, de nombreux programmes se développent. Promotion Santé Hauts-de-France accompagne l'Agence Régionale de Santé comme d'autres décideur·ses sur les politiques en place ou à construire.



Conseiller

En amont et à tout moment de votre projet, Promotion Santé Hauts-de-France est à vos côtés pour accompagner chaque aspect de votre action.

Les accompagnements méthodologiques en prévention et promotion de la santé s'adressent aux acteur·rices de la région Hauts-de-France, soit à leur initiative, soit à l'initiative de l'ARS ou encore à celle de Promotion Santé Hauts-de-France.

Trois types de conseil sont possibles :

Le conseil pédagogique

Il peut prendre diverses formes : un soutien à la réflexion sur la démarche pédagogique ; une aide dans le choix d'outils d'intervention adaptés aux objectifs de l'action ; des conseils pour l'animation de séances avec les outils sélectionnés...

Le conseil méthodologique

C'est un conseil ponctuel et pratique à toutes les étapes du projet : le diagnostic ; la mobilisation des publics ; la définition des objectifs ; le choix du mode d'intervention ; l'élaboration de pistes d'action ; la recherche de ressources ; l'évaluation ; la valorisation du projet...

L'accompagnement méthodologique

Il s'inscrit dans une durée plus longue. Il peut être proposé après un conseil méthodologique, à la suite d'une formation ou encore en alternative à une intervention directe, à différentes étapes du projet...

Cet accompagnement recouvre de nombreux aspects : l'aide à la définition du contexte et du diagnostic ; l'aide à l'appropriation des concepts ; l'aide à la définition / écriture des objectifs et à la définition des indicateurs d'évaluation associés aux objectifs ; l'aide au choix du type d'évaluation et des outils d'évaluation ; l'aide à la définition des étapes de la réalisation du projet ; le soutien à la création d'outils d'intervention en Promotion de la Santé ; l'accompagnement à l'intégration des projets de structures dans une dynamique de territoires...

01

La formation en prévention et en promotion de la santé

La formation en prévention et promotion de la santé

Nous déployons

Une offre régionale territorialisée

Dans le cadre du déploiement de la politique régionale de santé, Promotion Santé Hauts-de-France déploie une offre de formations territorialisée, financée par l'ARS Hauts-de-France. Ce sont des formations organisées en inter-structures, dans des locaux mis à disposition par des partenaires locaux. La modalité « classe virtuelle » est également déployée à l'échelle des territoires.

Des formations «sur-mesure»

Pour répondre à vos besoins spécifiques, nous coconstruisons avec vous des formations personnalisées avec des programmes et des modalités pédagogiques ciblés et adaptés. Ces formations peuvent être organisées en intra-structure, ou alors en partenariat à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un territoire.

Exemples de formations déployées en 2024

- La méthodologie de projet en santé publique
- Utilisation à l'animation d'un photolangage
- Leviers et freins à la vaccination.

À qui s'adressent nos formations ?

À toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action en prévention et de la promotion de la santé, professionnel.le, élu.e ou bénévole.

En milieu scolaire, dans l'associatif, en secteur social, médico-social ou sanitaire, en entreprise, en collectivité...

Notre approche

Notre processus de formation repose sur une approche participative et l'articulation de plusieurs éléments :

- Des concepts et notions théoriques,
- Des échanges de pratiques, des discussions réflexives et la co-construction des connaissances entre les participant.e.s d'un même territoire de santé,
- Des méthodes pédagogiques actives et non descendantes, que ce soit en présentiel ou en classe virtuelle, incluant la mise en pratique des concepts théoriques par la réalisation d'études de cas, l'apprentissage sous forme de travaux de groupe, l'utilisation des expériences, vécus de chacun.e et des mises en situation.

Qualité et accessibilité

Notre engagement qualité

Le pôle formations de Promotion Santé Hauts-de-France est animé par l'organisme de formations, le Centre De Ressources et d'Échanges (CDRE).

Le CDRE est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de la qualité des formations et est certifié :

- AFNOR AFAQ ISO 9001 : 2015 appliquée aux organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences
- QUALIOPI pour les actions de formations et les bilans de compétences.

Notre politique d'accessibilité

Promotion Santé Hauts-de-France et le CDRE s'engagent dans l'accessibilité de ses formations pour tous et toutes.

Un engagement dans une logique d'égalité de droit

L'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap est établie par la Loi Handicap du 11 février 2005. Elle institue notamment le droit à la compensation dans un parcours de formation pour compenser les conséquences du handicap et ainsi permettre à toutes et tous de s'engager dans son projet.

Si la non prise en compte des besoins particuliers des personnes handicapées peut constituer une discrimination, la démarche de Promotion Santé Hauts-de-France et du CDRE se veut résolument inclusive et éthique. En effet, Promotion Santé Hauts-de-France est engagé à ce que chacun·e puisse, tout au long de la vie, bénéficier du droit à la formation.

Un engagement dans une démarche continue de la qualité

Les lois attenantes à la formation professionnelle^[1] ont mis l'accompagnement des personnes en situation de handicap au cœur des préoccupations des organismes de formation. Dans une démarche continue de la qualité, chaque organisme doit ainsi penser et agir concrètement pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Dans la démarche qualité du CDRE, certifié ISO 9001 : 2015 appliquée aux organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences et QUALIOPI, la compensation des conséquences du handicap, se traduit selon le handicap, par l'accompagnement des personnes sur les moyens matériels, financiers, pédagogiques pour rendre possible l'accès et le suivi de chaque formation.

En effet, chaque personne en situation de handicap peut avoir besoin d'adaptations spécifiques. Pour prendre en considération chaque personne dans sa situation singulière, une démarche conjointe d'identification des besoins est proposée à la personne afin que le projet de formation demeure réalisable pour chacun.e.

De la démarche d'identification des besoins à l'accompagnement des personnes

La politique d'accessibilité se traduit par la formation de son personnel permanent afin de sécuriser les parcours de formation des personnes en situation de handicap. Ainsi, une référente handicap, formée, est identifiée au sein du CDRE afin d'accompagner la personne et mettre en œuvre les adaptations éventuelles avec les équipes pédagogiques.

La démarche globale d'accessibilité et d'accompagnement est intégrée à nos process d'entrée en formation et tout au long du parcours formatif. L'approche est individualisée afin de prendre en compte la dimension spécifique de chaque personne.

Dans le cadre des formations INTRA et INTER, le questionnaire des attentes envoyé par un lien Google à chaque participant·es de la formation inclut deux questions autour de la situation de handicap :

- Avez-vous besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation ?
- Si oui, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la chargée de formation Prévention et promotion de la santé, Mme Gérard, pour que la référente handicap puisse vous contacter.

Si besoin d'informations, contactez-la par mail : cgerard@promotionsanté-hdf.fr

^[1] La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

02

Parcours stagiaire

La formation en prévention et promotion de la santé

Face aux défis de santé publique identifiés et partagés avec les partenaires régionaux, Promotion Santé Hauts-de-France a choisi de développer une offre de formations selon les 4 grands domaines suivants :

1

Concepts en santé, prévention, éducation et promotion de la santé

2

Méthodologie de projet et travail en réseau

3

Participation et accompagnement collectif

4

Accompagnement individuel

Dans chacun des domaines, les stagiaires peuvent suivre un parcours de formation continue, niveau par niveau :

Sensibilisation

Sur les concepts importants
Séquences courtes
Thèmes précis

Initiation

Diffusion des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux pour la mise en œuvre de projets.

Approfondissement

Développement des compétences fondamentales à la mise en œuvre de projets pour un public déjà initié.

02

Suivi pédagogique

Suivi pédagogique proposé

Nos formations intègrent une démarche qualité rigoureuse, assurant une évaluation continue de notre parcours de formation et permettant d'aligner les besoins et attentes des acteur.rices en prévention et promotion de la santé des Hauts-de-France, avec :

- Le recueil des attentes des stagiaires et l'ajustement des contenus en conséquence,
- Une évaluation initiale de positionnement,
- Une évaluation des compétences et de satisfaction à la fin de la formation,
- Une évaluation a posteriori, réalisée entre 3 et 6 mois après la formation, pour mesurer le transfert des compétences dans la pratique professionnelle,
- Une feuille d'émargement signée chaque demi-journée en présentiel. En classe virtuelle, un rapport de connexion est exporté de la plateforme.

02

Notre offre de formations

Santé, prévention, éducation et promotion de la santé : concepts et enjeux

Qu'est-ce que la santé ? Qu'est-ce qu'agir en prévention ou en éducation pour la santé ? Que recouvre la promotion de la santé ? Dans quelle démarche s'inscrit mon projet ?

Cette demi-journée de sensibilisation permettra aux participants de clarifier ces concepts pour mieux identifier les enjeux qu'ils revêtent, les stratégies induites et le positionnement professionnel sous-jacent. Reposant sur des cadres de références scientifiques, ce temps formatif contribuera au développement de vos connaissances et à l'amélioration de la qualité de votre projet de prévention et de promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les concepts de prévention, d'éducation à/pour la santé et promotion de la santé
- Définir le ou les cadres de référence de leur action projet.

Programme

- Représentations et définition des différents concepts : santé, prévention, éducation à/pour la santé, promotion de la santé
- Distinction et articulation entre eux à partir des définitions scientifiques
- Positionnement des projets ou actions dans un cadre de référence.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances et de positionnement au début et à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Avoir un projet en cours
Prévoir un ordinateur

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

13 janvier 2025, de 9h à 12h, Territoire de la Somme

2 avril 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire du Pas-de-Calais

18 septembre 2025, de 9h à 12h, Territoire de l'Oise

Présentiel :

15 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Guise

7 novembre 2025, de 9h à 12h, Haubourdin

Places disponibles

20 places par classe virtuelle
14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

La promotion de la santé : démarches et recommandations

La promotion de la santé est un ensemble de pratiques de santé publique visant le renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé à l'aide de différentes stratégies d'intervention. En s'appuyant sur une approche globale et positive de la santé, la promotion de la santé s'efforce d'agir sur les déterminants de la santé des populations.

Se référant aux chartes de l'Organisation Mondiale de la Santé, cette sensibilisation vient vous donner les repères utiles sur la construction de cette démarche et les recommandations pour agir en promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Définir la promotion de la santé et ses principes d'actions
- Comprendre les fondamentaux de la promotion de la santé.

Programme

- Représentations et définitions de la promotion de la santé et de ses principes à partir de l'évolution historique
- Présentation des 11 principes d'actions en promotion de la santé
- Exemple d'application des axes de la charte d'Ottawa à un projet de prévention et promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Supports vidéo.

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

7 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire du Pas-de-Calais

20 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Oise

8 juillet 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Aisne

Présentiel :

19 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Maubeuge

16 septembre 2025, de 9h à 12h, Hazebrouck

4 septembre 2025, de 9h à 12h, Amiens

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Les déterminants de la santé : repères pour agir favorablement

Il serait trop simple de considérer que l'état de santé est le seul résultat des comportements de l'individu.

Dans une approche de promotion de la santé, l'état de santé d'un individu est envisagé comme le résultat d'interactions de facteurs socio-économiques, facteurs biologiques agissant avec l'environnement écologique, familial et social en lien avec les comportements individuels des personnes. Il s'agit des déterminants de la santé. Lors de la conception de votre action, il apparaît dès lors essentiel d'identifier les déterminants de la santé en jeu dans ce contexte et les différents niveaux et types d'interventions pertinentes. Cette sensibilisation vous invite à questionner la prise en compte de ces multiples déterminants.

Objectifs pédagogiques

- Définir les déterminants de la santé
- Interroger les niveaux d'intervention possibles en promotion de la santé.

Programme

- Représentations et définitions des déterminants de la santé, impacts des déterminants
- Présentation de différentes représentations du lien entre l'état de santé et les déterminants de la santé
- Identification des déterminants sur lesquels il est possible d'agir en promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Supports vidéo.

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

16 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire du Hainaut

20 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Oise

20 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire du Pas-de-Calais

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Les inégalités sociales et territoriales de santé : repères pour agir

Les populations ne disposent pas d'une réelle égalité des chances pour atteindre un niveau de santé optimal. Agir en prévention et promotion de la santé est une des stratégies d'intervention pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Mais de quoi s'agit-il ? Comment définir les inégalités sociales et territoriales de santé ? Quels repères pour agir ? Ce temps formatif vise à vous informer et à vous outiller pour prendre en compte ou valoriser la prise en compte des ISTS dans votre projet de prévention et promotion de la santé .

Objectifs pédagogiques

- Définir les inégalités sociales et territoriales de santé
- Identifier les liens avec les déterminants sociaux de la santé
- S'outiller pour questionner la prise en compte des inégalités sociales de santé dans son projet.

Programme

- Représentations, définitions et modèles explicatifs des inégalités de santé : sociales et territoriales
- Présentation de stratégies d'intervention pour réduire les inégalités sociales de santé dont le principe d'universalisme proportionné
- Identification des déterminants sociaux de la santé
- Découverte d'outils permettant d'interroger pratiquement la prise en compte des inégalités sociales de santé dans votre projet.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances et de positionnement
- Questionnaire de satisfaction des participant · es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle:

7 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Aisne

23 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire MEL/ Flandres

28 janvier 2025, de 9h à 12h, Territoire du Hainaut

Présentiel:

6 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Amiens

3 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Lillers

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Accompagner les personnes à s'informer pour leur santé : introduction à la littératie

Le terme littératie en santé est un élément déterminant de la santé publique. Ce terme désigne "la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé" (Van den Broucke, Stephan, La santé en action, 2017). Alors que ce concept est peu utilisé dans nos pratiques, développer ces capacités chez les individus constitue un enjeu majeur d'amélioration de l'état de santé et de lutte contre les inégalités de santé. Prendre en compte la littératie dans son projet de prévention et promotion de la santé nécessite de (ré)interroger les modes de communication écrite et orale, par souci de justice et d'équité.

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé
- Identifier les conséquences d'un faible niveau de littératie
- S'outiller pour interroger la prise en compte de la littératie dans son projet.

Programme

- Représentations et définition du concept de littératie
- Les compétences en littératie de la population générale et des publics vulnérables
- Conséquences d'un faible niveau de littératie
- Présentation d'outils pour améliorer sa communication et favoriser l'accès à l'information pour tous.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Supports vidéo.

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

28 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Aisne

21 novembre 2025, 9h à 12h, Territoire de l'Oise

Présentiel :

26 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Valenciennes

5 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Calais

10 juillet 2025, de 13h30 à 16h30, Amiens

14 octobre 2025, de 9h à 12h, Haubourdin

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Prendre en compte la littératie dans son projet ou ses actions en prévention ou promotion de la santé

Peu utilisé, le terme littératie en santé est un élément déterminant de la santé publique. Ce terme désigne “la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l’information en vue de prendre des décisions concernant leur santé” (Van den Broucke, Stephan, La santé en action, 2017).

Développer ces capacités chez les individus constitue donc un enjeu pour l’amélioration de l’état de santé et la lutte contre les inégalités de santé. Prendre en compte la littératie dans son projet de prévention et promotion de la santé nécessite d’interroger et d’adapter les modes de communication écrite et orale, par souci de justice et d’équité. C’est l’enjeu de cette session de deux jours.

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé
- Identifier les conséquences d’un faible niveau de littératie
- Identifier les critères de qualité d’un outil de communication en santé
- Adapter des moyens de communication pour favoriser l’accès à l’information des personnes accompagnées.

Programme

Jour 1

- Représentations et définition du concept de littératie
- Les compétences en littératie de la population générale et des publics vulnérables ; conséquences d’un faible niveau de littératie
- Lecture critique de communication écrite et orale ; repérage des critères indispensables au développement d’une information claire et utile pour tous
- Principes de bases de la communication écrite : objectifs, règles rédactionnelles, images ; mise en pratique sur les projets des participant·es.

Jour 2

- Principes d’une communication orale adaptée ; mise en pratique sur les projets des participant·es
- Mise en place de séances collectives visant le développement des aptitudes à comprendre et à utiliser l’information en santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets des participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d’évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation “à froid” à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne développant un projet en prévention et promotion de la santé.

Prérequis

Avoir un projet en cours
en présentiel
Prévoir un ordinateur

Durée de la formation

12 heures ; 2 journées 9h - 16h

Dates des formations par territoire

5 et 6 mai 2025, Amiens
11 et 12 septembre 2025, Calais

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l’ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Prendre en compte les inégalités sociales et territoriales de santé dans sa démarche de projet en prévention et promotion de la santé

Les individus ne disposent pas d'une réelle égalité des chances pour atteindre un niveau de santé optimal. Agir en prévention et promotion de la santé est une des stratégies d'intervention pour réduire les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS) ou a minima prévenir leur accroissement. Mais de quoi s'agit-il ? Comment définir les inégalités sociales et territoriales de santé ? Pourquoi et comment prendre en compte ces inégalités dans sa démarche de projet ? Cette formation de deux jours vise à vous accompagner dans l'amélioration de la qualité de votre projet, sous le prisme des ISTS et ainsi, adapter vos actions de prévention et promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Définir les inégalités sociales et territoriales de santé
- Identifier les liens avec les déterminants sociaux de la santé
- Interroger et évaluer les ISTS dans une démarche de projet à partir de critères définis
- S'outiller pour questionner la prise en compte des inégalités sociales de santé dans son projet.

Programme

Jour 1

- Représentations, définitions et modèles explicatifs des inégalités de santé : sociales et territoriales
- Présentation de stratégies d'intervention pour réduire les inégalités sociales de santé dont le principe d'universalisme proportionné
- Identification des déterminants sociaux de la santé
- Évaluation des ISTS dans la démarche de projet.

Jour 2

- Utilisation d'outils permettant d'interroger pratiquement la prise en compte des inégalités sociales de santé dans votre projet
- Identification des critères de qualité permettant la prise en compte des ISTS.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne développant un projet en prévention et promotion de la santé.

Prérequis

Avoir un projet en cours
en présentiel
Prévoir un ordinateur

Durée de la formation

12 heures ; 2 journées 9h-16h

Dates des formations par territoire

30 janvier et 6 février 2025, Guise
22 et 23 septembre 2025, Hazebrouck
29 et 30 septembre 2025, Gézaincourt

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Réunir les conditions favorables au développement d'un projet en prévention et promotion de la santé

Promouvoir la santé et le bien-être requiert un peu de méthodes.

Comment développer un projet de santé en prévention et promotion de la santé ? Quels sont les préalables ?

Comment s'y prendre ? Qui associer ? Quels objectifs ? Quelles sont les étapes incontournables ?

Cette sensibilisation vous propose d'explorer les facteurs facilitant la réussite d'un projet en prévention et promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Définir les conditions favorables au développement d'un projet en prévention et promotion de la santé
- Connaître les principes et les étapes majeures d'une démarche méthodologique en promotion de la santé.

Programme

- Représentations des conditions favorables au développement d'un projet
- Identification des conditions favorables et les freins à la réussite d'un projet
- Présentation des principes et de la démarche de projet en promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

6 mars 2025, de 9h à 12h, Territoire MEL/
Flandres

7 mars 2025, 13h30 à 16h30, Territoire du Pas-de-Calais

28 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de la Somme

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Assurer l'efficacité de son projet de prévention et de promotion de la santé en s'appuyant sur les données probantes ou prometteuses

L'Organisation Mondiale de la Santé définit les données probantes comme des "conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé". La communication des données probantes ou des actions prometteuses a pour ambition de trouver, repérer et indiquer les interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé.

Développer son projet en s'appuyant sur ce type de données permet d'assurer l'efficacité de son projet pour les personnes concernées et aussi d'améliorer les pratiques et les stratégies d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Définir les données probantes et les données prometteuses sur les interventions en promotion de la santé
- Connaître les enjeux de l'utilisation des données probantes et des interventions prometteuses
- Identifier les ressources disponibles sur les données probantes.

Programme

- Représentations et définitions des données probantes, interventions efficaces ou prometteuses
- Enjeux de leurs utilisations
- Présentation des ressources disponibles
- Présentation d'une action probante en promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

9 janvier 2025, de 9h à 12h, Territoire de la Somme
10 juin 2025, de 9h à 12h, Territoire du Pas-de-Calais

Présentiel :

4 mars 2025, de 9h à 12h, Hazebrouck

Places disponibles

20 places par classe virtuelle
14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Mobiliser les auteurs de la prévention et de promotion de la santé sur son territoire : notions et enjeux

La promotion de la santé exige l'action concertée de tous : les élu·es, les professionnel·les des secteurs de la santé, des médias et de l'ensemble des citoyen·nes pour les personnes concernées et leur entourage.

Travailler de concert avec les auteur·rices de la prévention et de la promotion de la santé de son territoire sur une problématique de santé identifiée apparaît comme un levier indispensable à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Mais comment et pourquoi développer le partenariat au profit des populations ? Quels en sont les effets ? Comment évaluer la qualité du partenariat ? Voici quelques questions auxquelles cette sensibilisation vous aidera à répondre.

Objectifs pédagogiques

- Définir et identifier les auteurs de la prévention et promotion de la santé sur son territoire
- Connaître les enjeux du partenariat et du travail en intersectorialité
- S'outiller pour développer le partenariat.

Programme

- Représentations et identification des auteur·rices de la prévention et promotion de la santé
- Définition du partenariat, les formes de partenariat et ses effets
- Principes d'animation du partenariat
- Présentation des critères d'évaluation du partenariat.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou en présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

13 janvier 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Aisne

17 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de la Somme

10 octobre 2025, de 9h à 12h, Territoire du Pas-de-Calais

Présentiel :

4 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Beauvais

12 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Valenciennes

19 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Grande-Synthe

Places disponibles

20 places par classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Diagnostic de projet en prévention et promotion de la santé : une étape essentielle

Étape incontournable, le diagnostic permet une analyse globale de la situation. Mobilisant des approches multiples, des données qualitatives et quantitatives, le diagnostic s'intéresse aux représentations, demandes et besoins de l'ensemble des parties prenantes et identifie les acteur·rices en présence. Cette étape analyse les ressources et les manques, les atouts et les faiblesses. Il s'agit de ne pas aller trop vite mais bien de clarifier le besoin ou la demande du projet. C'est aussi le moment de s'intéresser aux données probantes et aux interventions validées identifiées dans la littérature scientifique. Cette sensibilisation vous permettra d'identifier les enjeux d'un diagnostic.

Objectifs pédagogiques

- Définir et identifier les objectifs d'un diagnostic
- Connaître le contenu d'un diagnostic
- S'outiller pour étayer son diagnostic.

Programme

- Représentations et définitions des objectifs d'un diagnostic d'un projet
- Analyse des besoins, des demandes et des ressources
- Présentation des sources de données.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en présentiel

Dates des formations par territoire

27 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Lillers
23 juin 2025, de 13h30 à 16h30, Méru,
16 décembre 2025, de 9h à 12h, Soissons

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Identifier les étapes clés du développement d'une action de santé : la méthodologie de projet, de l'idée à la fin de l'action

Vous réfléchissez à la mise en place d'un projet de Prévention, de Promotion de la Santé (PPS) et vous avez besoin de connaître les bases fondamentales en méthodologie de projet.

Cette formation pratique a pour objectif de renforcer vos connaissances sur les étapes d'un projet en prévention et promotion de la santé, tout en identifiant les éléments constitutifs de sa qualité.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les étapes de la méthodologie de projet en santé
- Maîtriser les critères de qualité d'un projet en prévention et promotion de la santé.

Programme

Jour 1

- Représentations et identification des éléments constitutifs de la qualité d'un projet en prévention et promotion de la santé
- Présentation des différentes étapes de la méthodologie de projets en promotion de la santé : la demande, le diagnostic, les objectifs, la stratégie, la planification, la réalisation
- Découverte des ressources pour le développement d'actions de prévention et promotion de la santé.

Jour 2

- Objectifs et intérêts d'une évaluation et d'une communication tout au long du projet
- Travaux de groupe visant l'amélioration de la qualité d'élaboration et de formalisation d'un projet
- Mise en lien avec les chargé.es de mission de Promotion Santé Hauts-de-France.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es ou des projets fictifs
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé, sur le territoire de la Somme.

Prérequis

Venir avec un projet en prévention et promotion de la santé en cours de construction ou de déploiement

Prévoir un ordinateur portable

Durée de la formation

12 heures ; 2 journées 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

10 et 11 mars 2025, Jeumont
8 et 9 septembre 2025, Beauvais
24 et 25 novembre 2025, Guise

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Concevoir l'évaluation de son projet en prévention et promotion de la santé dans le cadre du Projet Régional de Santé Hauts-de-France (PRS)

Vous avez pour objectif de conventionner avec l'ARS HdF pour un financement pluriannuel de votre action de prévention ou de promotion de la santé et vous devez concevoir le protocole d'évaluation de celle-ci dès le dépôt de votre action. Vous êtes perdu.e.s dans cette étape incontournable ? Vous ne savez pas par quel biais prendre la question de l'évaluation de cette action ?

En vous invitant à prendre du recul sur le projet envisagé, le·la formateur·rice vous accompagnera à l'utilisation du guide « Évaluez votre projet en prévention et promotion de la santé », édité par l'Agence Régionale de Santé en novembre 2023. Cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances et savoir-faire sur l'évaluation, pour mesurer les effets de votre action, les valoriser et ainsi inscrire votre projet dans une démarche d'amélioration continue.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et comprendre la démarche d'évaluation attendue dans le cadre du PRS¹ Hauts-de-France : évaluation de résultats, évaluation de processus et de procédures
- Connaître les attendus de l'ARS : bilan annuel, évaluation intermédiaire et évaluation finale
- (Re) Formuler des objectifs évaluable, des indicateurs d'évaluation par typologie d'actions
- Identifier et initier la construction des outils et techniques de recueil des données d'évaluation.

Programme

Jour 1

- Représentations et échanges d'expériences partagées de la pratique de l'évaluation
- Identification et présentation des attendus de l'ARS : bilan annuel, évaluation intermédiaire, évaluation finale
- Arborescence des objectifs d'un projet
- Définition et rédaction des indicateurs et outils de recueil
- Présentation d'un tableau de bord d'action.

Jour 2

- À partir des projets des participant·es, travaux de groupe visant l'amélioration de la qualité d'élaboration et de formalisation de la méthode d'évaluation.

Jour 3

- Retour sur l'avancement de la rédaction du protocole d'évaluation.
- Travaux de groupe pour la finalisation des écrits en lien avec les chargé·es de mission Promotion Santé Hauts-de-France.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Séquences pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé

Prérequis

Un projet en prévention et promotion de la santé, prévalidé par la chargée de mission de l'ARS du territoire.

Durée de la formation

2 jours consécutifs et un jour à posteriori ; 9h
- 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

12, 13 juin et 9 juillet 2025, Marcq-en-Barœul
6, 7 mars et 1er avril 2025, Lens
13,14 mars et 24 avril 2025, Amiens
17, 18 mars et 3 avril 2025, Maubeuge
27, 28 mars et 24 avril 2025, Soissons

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenante

Chargée de mission promotion Santé Hauts-de-France

^[1] Projet Régional de Santé

Concevoir un projet auprès des jeunes en s'appuyant sur des données probantes et des actions prometteuses

La communication des données probantes ou des actions prometteuses a pour ambition de trouver, repérer et indiquer les interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé. L'Organisation Mondiale de la Santé définit les données probantes comme des "conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé". Concevoir son projet de prévention et promotion de la santé à destination d'un public jeune en s'appuyant sur ce type de données, permet d'assurer l'efficacité de son projet pour les jeunes concerné·es et aussi d'améliorer les pratiques et les stratégies d'intervention. Cette formation vous permettra de bâtir vos programmes à partir de données probantes.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'intérêt des données probantes et actions prometteuses pour son projet autour de la santé des jeunes
- Mobiliser les actions prometteuses et probantes dans sa démarche de projet
- Identifier les ressources disponibles sur les données probantes sur la thématique de la santé des jeunes.

Programme

Jour 1

- Représentations et définitions des données probantes et des actions prometteuses
- Focus sur les étapes de production
- Enjeux de leur utilisation pour un projet "Santé des jeunes" à différentes étapes
- Présentation des ressources disponibles en ligne
- Découverte d'un programme probant sur la santé des jeunes.

Jour 2

- Travaux de mise en pratique
- Recherche et présentation de projets "Santé des jeunes" probants
- Utilisation de données probantes et/ou prometteuses dans son projet de santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Séquences pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétences en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Un projet "Santé des jeunes" en cours d'élaboration.

Durée de la formation

2 jours consécutifs ; 9h - 16h
en présentiel

Dates des formations par territoire

15 et 16 septembre 2025, Lillers
25 et 26 septembre 2025, Marcq-en-Barœul
1er et 2 décembre 2025, Roye

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

S'outiller et animer un groupe de professionnels autour d'un projet en prévention et promotion de la santé

La promotion de la santé exige l'action concertée de tous : les élu·es, les professionnel·les des secteurs de la santé, des médias et de l'ensemble des citoyen·es pour les personnes concernées et leur entourage.

Travailler de concert avec les auteurs de la prévention et de la promotion de la santé de son territoire sur une problématique de santé identifiée apparaît comme un levier indispensable à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Mais comment mobiliser et animer un groupe de professionnels ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux du partenariat et du travail en intersectorialité
- Identifier les différentes instances dans un projet en prévention et promotion de la santé
- Maîtriser les règles d'animation d'un groupe de professionnel·les
- Évaluer la qualité du partenariat.

Programme

Jour 1

- Représentations et identification des formes, types de partenariat et de réseau (interne et externe) : cycles de vie, besoins, formalisation du travail ensemble, instances.
- Définitions des enjeux du partenariat et en intersectorialité en prévention et promotion de la santé
- Rôle de l'animateur·rice : accueillir, motiver, dynamiser, créer du lien
- Animation : gestion des situations difficiles, profil des participant·es à une réunion

Jour 2

- Organisation d'une rencontre interpartenariale
- Préparation des réunions : créer, produire, partager des pratiques, collaborer, communiquer
- Découverte et expérimentation de techniques d'animation
- Évaluation de la qualité du partenariat.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Séquences pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation.
- Vérification des acquis par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Un projet en prévention et promotion de la santé en cours d'élaboration.

Durée de la formation

2 jours consécutifs ; 9h - 16h
en présentiel

Dates des formations par territoire

20 et 21 janvier 2025, Cambrai
28 et 29 avril 2025, Beaurevoir
28 et 29 avril 2025, Amiens

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel·le en promotion de la santé

La participation des habitants, usagers, citoyens dans un projet de prévention et promotion de la santé : enjeux et résultats

L'approche en promotion de la santé repose sur la participation des populations concernées. À la croisée d'une démarche éthique et d'exigences réglementaires, il semble aujourd'hui incontournable d'engager un processus participatif dans un projet de prévention de promotion de la santé.

Dès lors, si la participation apparaît aujourd'hui comme une évidence, il est essentiel d'identifier les liens entre la participation et l'amélioration de l'état de santé des personnes.

Cette sensibilisation veillera à mettre à votre disposition des outils d'analyse de cette participation pour vos projets.

Objectifs pédagogiques

- Définir la participation et les niveaux de participation
- Identifier l'empowerment individuel et collectif comme déterminant de la santé.

Programme

- Représentations et définitions de la notion de participation et des degrés de participation
- Arguments en faveur de la participation et l'état de santé des personnes
- Identification des facteurs favorables à la participation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participants
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en présentiel

Dates des formations par territoire

26 juin 2025, de 9h à 12h, Territoire de la Somme
15 octobre 2025, de 9h à 12h, Territoire du Hainaut
15 octobre 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire de l'Oise

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Intervenir sur les questions de santé auprès d'un groupe : repères

Les interventions en promotion de la santé reposent sur les 5 axes stratégiques définies par la charte d'Ottawa. L'éducation pour la santé, une des stratégies de la promotion de la santé, accompagne le développement des compétences psychosociales, des connaissances et des aptitudes indispensables à la vie des personnes, nécessaire à l'amélioration de leur santé. Animer des interventions en éducation pour la santé de qualité nécessite de poser certains préalables. Voilà l'enjeu de cette session.

Objectifs pédagogiques

- S'interroger sur les valeurs et le sens des interventions dans la démarche de projet.
- Connaître les intentions éducatives en éducation pour la santé.
- Identifier les conditions d'apprentissage sécurisantes et favorables.

Programme

- Représentations des leviers nécessaires à une intervention de qualité en promotion de la santé
- Définition de l'éducation pour la santé et identification des intentions éducatives
- Conditions favorables, missions et posture de l'animateur.trice en éducation pour la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en présentiel ou en classe virtuelle

Dates des formations par territoire

Présentiel :

17 janvier 2025, de 9h à 12h, Maubeuge

15 septembre 2025, de 9h à 12h, Grande-Synthe

Classe virtuelle :

11 septembre 2025 de 13h30 à 16h30, Territoire du Pas-de-Calais

Places disponibles

20 places en classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : PI 01

Concevoir et animer des séances collectives en éducation pour la santé

Les interventions en promotion de la santé reposent sur les 5 axes stratégiques définis par la charte d'Ottawa. L'éducation pour la santé, une des stratégies de la promotion de la santé, accompagne le développement des compétences psychosociales, des connaissances et des aptitudes indispensables à la vie des personnes, nécessaires à l'amélioration de leur santé.

Cette session de formation vous permettra d'acquérir des compétences pour concevoir et animer des séances d'interventions collectives en éducation pour la santé.

Objectifs pédagogiques

- Situer les séances collectives d'éducation pour la santé dans une démarche de projet en promotion de la santé
- Connaître les stratégies éducatives en éducation pour la santé
- Identifier les règles de base de l'animation de groupe
- Construire un séquençement pédagogique de séance
- Sélectionner des techniques ou des outils d'animation.

Programme

Jour 1

- Représentations des séances collectives : objectifs, modalités, postures
- Définitions des leviers pour une qualité d'intervention
 - Démarche de projet
 - Concepts clés en promotion de la santé
 - Identification des intentions éducatives et définition des objectifs de séances
 - Recherche de données probantes ou prometteuses
- Objectifs éducatifs, principes de base et positionnements en animation.

Jour 2

- Découverte et partage de techniques et d'outils d'animation en éducation pour la santé
- Construction et élaboration de séquençements pédagogiques
- Conception et animation de séances collectives.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation.
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Évaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé.

Prérequis

Ordinateur portable souhaité
Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

2 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

17 et 18 février 2025, Maubeuge

12 et 13 mai 2025, Calais

4 et 5 décembre 2025, Hazebrouck

Places disponibles

14 places par session

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'enfants

Apprendre en jouant : la ludopédagogie est un domaine qui combine les concepts de jeu et d'apprentissage pour faciliter le processus d'apprentissage et le développement de compétences sociales et relationnelles.

Levier incontournable en éducation pour la santé notamment auprès d'enfants, le jeu offre de multiples opportunités d'atteindre les objectifs visés par l'animateur. C'est ce que la formation "gamifiée" propose d'explorer, en renforçant les compétences des professionnel·les sur les mécaniques de jeux, en fonction de l'âge des enfants et aussi en initiant à la veille, contribuant ainsi à une meilleure sélection de jeux ou d'outils pédagogiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir la ludopédagogie dans une approche de promotion de la santé
- S'approprier des mécaniques de jeux
- Sélectionner des outils pédagogiques adaptés.

Programme

Jour 1

- Représentations et définition de la ludopédagogie / gamification
- Définition des objectifs d'intervention en fonction de la thématique et les besoins des enfants
- Découverte d'outils en promotion de la santé.

Jour 2

- Manipulation et partage autour des outils
- Initiation à la veille sur les outils pédagogiques en promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation "gamifiée"
- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Évaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé.

Prérequis

Envie de jouer !

Renseignements des besoins et des attentes par le/la stagiaire en amont.

Durée de la formation

2 jours ; de 9h à 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

16 et 17 juin 2025, Maubeuge

11 et 12 septembre 2025, Lillers

22 et 23 septembre 2025, Guise

6 et 7 novembre 2025, Roye

11 et 12 décembre 2025, Beauvais

18 et 19 décembre 2025, Grande-Synthe

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'adolescents (12 – 18 ans)

Apprendre en jouant : la ludopédagogie est un domaine qui combine les concepts de jeu et d'apprentissage pour faciliter le processus d'apprentissage et le développement de compétences sociales et relationnelles.

Levier incontournable en éducation pour la santé notamment auprès des adolescent·es, le jeu offre de multiples opportunités d'atteindre les objectifs visés par l'animateur. C'est ce que la formation "gamifiée" propose d'explorer, en renforçant les compétences des professionnel·les sur les mécaniques de jeux, en fonction de l'âge des adolescent·es et aussi en initiant à la veille, contribuant ainsi à une meilleure sélection de jeux ou d'outils pédagogiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir la ludopédagogie dans une approche de promotion de la santé
- S'approprier des mécaniques de jeux
- Sélectionner des outils pédagogiques adaptés.

Programme

Jour 1

- Représentations et définition de la ludopédagogie/gamification
- Définition des objectifs d'intervention en fonction de la thématique et les besoins des enfants
- Découverte d'outils en promotion de la santé.

Jour 2

- Manipulation et partage autour des outils
- Initiation à la veille sur les outils pédagogiques en promotion de la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation "gamifiée"
- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Évaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé, auprès d'adolescent.es.

Prérequis

Envie de jouer !
Renseignements des besoins et attentes par le/la stagiaire en amont.

Durée de la formation

2 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

6 et 7 février 2025, Beauvais
10 et 11 juin 2025, Hazebrouck
26 et 27 juin 2025, Roye
29 et 30 septembre 2025, Calonne Ricourt
15 et 16 décembre 2025, Guise

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel·le en promotion de la santé

Approfondir les techniques de l'approche motivationnelle pour renforcer le changement et le bien-  tre souhait   par la personne accompagn  e

L'approche motivationnelle permet d'aider les individus    identifier leurs propres ressources et motivations, et les amener    prendre des d  cisions qui favorisent leur changement et leur bien-  tre. Cette formation de deux jours permet d'approfondir les techniques de l'approche motivationnelle afin de renforcer l'engagement et la capacit   des personnes accompagn  es    r  aliser les changements qu'elles souhaitent. Au cours de cette formation, les participants exploreront des outils sp  cifiques de l'approche motivationnelle, d  velopperont leurs comp  tences en entretien motivationnel, et apprendront    adapter leur pratique aux besoins et aux sp  cificit  s de chaque personne accompagn  e, que ce soit en pr  vention, ou en accompagnement de processus de changement comportemental.

Objectifs p  dagogiques

- Ma  triser les principes fondamentaux de l'approche motivationnelle et son impact sur le changement durable des comportements
- Adapter l'approche motivationnelle aux sp  cificit  s de chaque personne accompagn  e et au contexte d'intervention (individuel, groupe, familial).
- Identifier et renforcer les ressources internes et la motivation des personnes accompagn  es, en g  rant les r  sistances au changement.
- Evaluer l'efficacit   de l'approche motivationnelle et ajuster ses interventions en fonction des retours des personnes accompagn  es.

Programme

Jour 1 : Approfondir les fondements et les techniques de l'approche motivationnelle

- Les principes fondamentaux de l'approche motivationnelle : postures et techniques, alliance et partenariat, respect de l'autonomie, ambivalence, objectifs
- Les stades de changement (Prachaska) : de la pr  contemplation    l'action
- R  le de l'accompagnant : renforcer l'autonomie et la capacit      changer - d  veloppement du pouvoir d'agir
- Les m  canismes de r  sistance et les facteurs d'ambivalence
- Exercices pratiques en entretien motivationnel

Jour 2 : Int  grer l'approche motivationnelle dans l'accompagnement quotidien

- Prendre en compte les facteurs contextuels, culturels et les besoins des diff  rents publics (jeunes, adultes, personnes   g  es...)
 - Le processus de planification du changement et de l'action
- Simulation d'entretiens motivationnels, analyse et   valuation
-   laboration d'un plan d'action personnel pour l'int  gration de l'approche motivationnelle dans la pratique quotidienne

M  thodes et moyens p  dagogiques

- Approche participative : alternance de th  orie et de pratique, mises en situation et   tudes de cas
- Supports p  dagogiques : diaporamas, mat  riel de jeux de r  le, exercices pratiques

Modalit  s d'  valuation

-   valuations formatives tout au long de la formation.
- Une   valuation finale pour mesurer l'acquisition des comp  tences.

Public

Toute personne impliqu  e dans l'accompagnement individuel en promotion de la sant  .

Pr  requis

Avoir suivi une formation de niveau 1 (Sensibilisation) et 2 (Initiation) en accompagnement individualis   autour du changement de comportement, ou disposant d'une exp  rience pr  alable dans l'accompagnement en sant   des individus.

Dur  e de la formation

2 journ  es cons  cutes + 1 journ  e    posteriori; 9h - 16h, en pr  sentiel

Dates des formations par territoire

3 et 4 novembre 2025 puis 6 janvier 2026, Lillers
 20 et 21 mai 2025 puis 20 juin 2025, Hazebrouck
 2 et 3 juin 2025 puis 24 juin 2025, Beauvais
 1er et 2 juillet 2025 puis 18 septembre 2025, Amiens
 15, 16 puis 17 juillet 2025, Guise
 7 et 8 octobre 2025 puis 12 novembre 2025, Valenciennes

Places disponibles

14 places en pr  sentiel

Co  t de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la sant  

Niveau : INITIATION | Référence : PI 05

Concevoir des actions collectives avec des habitant·es

L'approche en promotion de la santé repose sur la participation des populations concernées. À la croisée d'une démarche éthique et d'exigences réglementaires, il semble aujourd'hui incontournable d'engager un processus participatif dans un projet de prévention de promotion de la santé.

Cette session de formation vous permettra d'acquérir des compétences pour penser la démarche participative dans votre projet, pour concevoir des actions collectives avec les habitants de votre territoire.

Objectifs pédagogiques

- Définir la participation et identifier les niveaux de participation dans un projet en promotion de la santé
- Interroger la mobilisation des habitant·es d'un point de vue éthique
- Co-construire des actions collectives
- Mobiliser des règles de base de l'animation d'un groupe d'habitant·es.

Programme

Jour 1

- Participation des habitant·es dans un projet de promotion de la santé : représentations et définitions
- Arguments en faveur de la participation et repérage des conditions favorables
- Définitions des leviers pour une co-construction :
 - Démarche de projet et concepts clés en promotion de la santé
 - Identification des stratégies éducatives (intentions et objectifs de séances, concept de "pair-aidance")
 - Recherche de données probantes ou prometteuses
- Réflexion éthique sur la participation des habitant·es.

Jour 2

- Conception et élaboration d'actions collectives : objectifs pédagogiques, séquençement, évaluation
- Animation d'actions collectives : principes de base, positionnement en animation
- Découverte et partage de techniques et d'outils d'animation en éducation pour la santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Évaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à concevoir des actions collectives en prévention et promotion de la santé avec des habitant·es.

Prérequis

Ordinateur portable souhaité
Renseignements des besoins et des attentes par le·la stagiaire en amont.

Durée de la formation

2 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

28 février et 3 mars 2025, Beaufort
6 et 7 octobre 2025, Roye
18 et 19 décembre 2025, Beauvais

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Approfondir ses compétences en animation de groupe : ludopédagogie et gamification en promotion de la santé

La promotion de la santé est un levier essentiel pour renforcer la santé des populations et des individus. La prise en charge collective, l'animation de groupe et l'intégration de méthodes innovantes sont des compétences indispensables pour optimiser l'efficacité des actions menées.

Cette formation de trois jours propose un approfondissement des techniques d'animation de groupe en utilisant les outils de la ludopédagogie et de la gamification. Ces méthodes innovantes permettent d'engager activement les participants, de stimuler leur participation et de faciliter l'intégration des messages de santé de manière interactive et motivante.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de la ludopédagogie et de la gamification et leur application dans la cadre de la promotion de la santé.
- Concevoir et animer des ateliers ludiques et des jeux de groupe favorisant l'engagement et l'apprentissage des participants.
- Adapter les outils ludiques en fonction des publics cibles et des thématiques de santé abordées.
- Créer des expériences de groupe motivantes pour encourager la participation active et renforcer l'implication des personnes accompagnées.
- Evaluer l'efficacité des animations et ajuster les dispositifs en fonction des retours et objectifs pédagogiques

Programme

Jour 1 : Introduction à la ludopédagogie et à la gamification

- Les principes et enjeux de la ludopédagogie dans la promotion de la santé
- Les bases de l'animation de groupe : rôle de l'animateur et dynamique de groupe
- Création d'un environnement propice à l'apprentissage et à la coopération.
- Analyse et évaluation de jeux utilisés en promotion de la santé.
- Mise en situation de jeux en lien avec des thématiques de santé.

Jour 2 : Approfondissement

- Les différents types de jeux et leur utilisation en fonction des objectifs pédagogiques (jeux de rôle, jeux de coopération quiz, ...)
- Gamification : comment intégrer des mécanismes ludiques dans une animation pour renforcer l'engagement et la mémorisation.
- Définir des objectifs d'apprentissage clairs à travers le jeu.
- Atelier pratique : Conception d'un atelier adapté à un public cible.

Jour 3 : Mise en pratique et évaluation des compétences

- Finalisation de la conception de l'atelier
- Mise en pratique et débriefing collectif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Approche participative : alternance de théorie et de pratique, avec de nombreux exercices pratiques, mises en situation et études de cas
- Supports pédagogiques : diaporamas, fiches techniques, jeux et autres supports ludiques.

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de la formation à travers les ateliers et simulations.
- Une évaluation finale permettra de mesurer l'acquisition des compétences.

Public

Toute personne impliquée dans l'accompagnement de groupes d'habitants ou de personnes accompagnées dans un contexte de promotion de la santé.

Prérequis

Avoir suivie une formation de niveau 1 (Sensibilisation) et 2 (Initiation) en animation de groupe et promotion de la santé, ou disposer d'une expérience dans l'animation de groupes.

Durée de la formation

3 jours consécutifs ; 9h - 16h
en présentiel

Dates des formations par territoire

2, 3 et 4 septembre 2025, Grandvilliers
24, 25 et 26 novembre 2025, Hazebrouck
8, 9 et 10 octobre 2025, Roye

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : AS 01

Insuffler le changement de comportement en santé : notions et enjeux

L'action en promotion de la santé ne met pas la focale sur le changement de comportements des individus. Celle-ci ambitionne d'agir sur les déterminants de la santé, explicatifs des comportements individuels de santé.

Mener une action en promotion de la santé, c'est viser le renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé, par le biais de différentes stratégies. L'objectif est de créer les conditions d'un plus grand contrôle sur leur santé par les personnes, afin d'améliorer de celle-ci.

La sensibilisation vous propose ainsi de connaître les facteurs influençant la santé des individus et aussi d'apporter un éclairage sur les conditions propices et nécessaires à l'adoption de comportements plus favorables à la santé.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les déterminants de la santé
- Comprendre les conditions favorables au changement de comportement.

Programme

- Représentations des facteurs à l'origine des comportements et définitions des déterminants de la santé
- Présentation des étapes clés du changement de comportement
- Différenciation responsabilité individuelle et responsabilité collective / culpabilisation
- Accompagnement des personnes en fonction de l'analyse de leur contexte individuel et des choix possibles pour et par elles-mêmes.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action d'accompagnement individuelle ou collective dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

3 avril 2025, de 9h à 12h, Territoire de la Somme

Présentiel :

13 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Marcq-en-Baroeul

8 juillet 2025, de 13h30 à 16h30, à Lillers

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : AS 02

Prendre en compte les questions de santé dans le cadre d'un accompagnement individuel

Dans le cadre des accompagnements individuels, l'accompagnement à la santé ne peut être réduit à l'accès aux droits et à l'accès aux soins. La santé est définie de façon globale et positive par l'Organisation Mondiale de la Santé : la santé est « état de complet bien-être physique, mental et social ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, la santé doit être pensée comme une thématique transversale à tous les pans de l'accompagnement individuel. Cette sensibilisation vise à vous outiller pour penser, questionner la santé dans vos entretiens individuels.

Objectifs pédagogiques

- Définir la santé globale, une thématique transversale à toutes les dimensions de l'accompagnement individuel
- Connaître les modalités d'intervention favorables.

Programme

- Représentations de l'accompagnement santé dans les accompagnements individuels
- Définition de la santé globale et identification de ses déterminants
- Identification des postures et des pratiques facilitantes, dans une éthique d'intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action d'accompagnement individuel dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle

Dates de la formation

Classe virtuelle :

3 février 2025, de 13h30 à 16h30, Territoire MEL/
Flandres

25 février 2025, de 9h à 12h, Territoire du Pas-de-Calais

Présentiel :

12 mai 2025, de 13h30 à 16h30, Soissons

Places disponibles

20 places en classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : AS 03

La médiation en santé : un levier pour réduire les inégalités sociales de santé

La médiation en santé a pour objet de réduire les inégalités sociales de santé, en facilitant les liens entre les acteur·rices du système de santé avec les personnes éloignées, en difficulté dans leur parcours de soins et/ou de prévention.

Alors qu'aujourd'hui le métier de "médiateur.trice en santé" tend à être reconnu, les professionnel·les du social et du médico-social sont également amenés à exercer une mission de médiation en santé et interrogent régulièrement leur légitimité à intervenir sur les questions de santé.

Cette sensibilisation part du principe que la médiation en santé fait partie du quotidien des professionnel·les au contact de publics vulnérables, et vise à donner quelques repères essentiels.

Objectifs pédagogiques

- Définir la médiation en santé
- Connaître les clés de la médiation
- Connaître le cadre éthique d'intervention de la médiation en santé.

Programme

- Représentations et définitions de la médiation en santé (de l'histoire au cadrage législatif de la notion)
- Identification des postures facilitantes et des pratiques recommandées en médiation en santé
- Présentation du cadre déontologique de la médiation en santé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode participative partant des représentations et des pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices d'application
- Vidéo-projections et supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" envoyée 3 mois après la formation.

Public

Toute personne amenée à construire ou développer un projet de médiation en santé dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prérequis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

3 heures, en classe virtuelle ou présentiel

Dates des formations par territoire

Classe virtuelle :

27 janvier 2025, de 9h à 12h, Territoire de l'Aisne

7 février 2025, de 9h à 12h, Territoire de l'Oise

Présentiel :

13 février 2025, de 9h à 12h, Cambrai

18 février 2025, de 9h à 12h, Montdidier

7 juillet 2025, de 13h30 à 16h30, Calais

10 juillet 2025, de 9h à 12h, Marcq-en-Baroeul

Places disponibles

20 places par session par classe virtuelle

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

S'outiller pour mener un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès d'un jeune

L'éducation pour la santé, est une des stratégies éducatives en promotion de la santé, permettant l'acquisition de nouvelles compétences en matière de santé, qui comprennent une augmentation des connaissances mais aussi le développement d'aptitudes essentielles pour la motivation et la confiance en soi. L'accompagnement individualisé en éducation pour la santé est un outil complémentaire aux interventions collectives. L'enjeu de cette formation est de renforcer les compétences des professionnels pour faire émerger la ou les demandes chez l'adolescent ou le jeune accompagné et développer son pouvoir d'agir en matière de santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la santé des jeunes (adolescence et jeunesse)
- Maîtriser les principes de base de l'accueil, de l'écoute active, de l'entretien motivationnel et de l'accompagnement
- Connaître les droits des mineurs par rapport à leur santé
- Concevoir un accompagnement d'éducation pour la santé
- Utiliser et sélectionner des outils adaptés pour mener les accompagnements
- Co-construire un support pour l'accompagnement individuel des jeunes en santé.

Programme

Jour 1

- Représentations autour de la santé des jeunes et éclairage sur la perception des jeunes de leur vie et de leur santé
- Identification des besoins de santé des jeunes, de la prise de risque liée à cette période de la vie, des inégalités sociales de santé et des déterminants de leur santé
- Repérage des conditions favorables au développement des accompagnements individualisés
- Présentation des modèles de l'écoute active et de l'entretien motivationnel, adaptés à une approche de promotion de la santé.

Jour 2

- Éclairage juridique sur les droits des mineurs et des majeurs par rapport à leur santé et leurs données personnelles
- Préparation de la stratégie et des séances individuelles en éducation pour la santé : de la conception à l'évaluation en passant par la conduite d'entretiens, d'activités et leurs objectifs
- Découverte et expérimentation de techniques et d'outils favorisant l'accueil, l'écoute, l'orientation et/ou l'accompagnement.

Jour 3

- Retour d'expériences et échanges de pratiques
- Éclairage théorique ajusté
- Finalisation du support d'accompagnement individualisé d'entretiens, d'activités et leurs objectifs
- Découverte et expérimentation de techniques et d'outils favorisant l'accueil, l'écoute, l'orientation et / ou l'accompagnement.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets de participant · es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant · es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant · es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à accompagner la santé d'adolescent · es et de jeunes de 11 à 25 ans.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

17, 18 et 19 mars 2025, Maubeuge

13, 14 octobre et 14 novembre 2025, Gézaincourt

3, 4 novembre et 4 décembre 2025, Calonne-Ricouart

1er et 2 décembre 2025 + 10 février 2026 (classe virtuelle), Haubourdin

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

S'outiller pour mener un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès de personnes en situation de précarité

L'éducation pour la santé, est une des stratégies éducatives en promotion de la santé, permettant l'acquisition de nouvelles compétences en matière de santé, qui comprennent une augmentation des connaissances mais aussi le développement d'aptitudes essentielles pour la motivation et la confiance en soi.

L'accompagnement individualisé en éducation pour la santé est un outil complémentaire des interventions collectives. L'enjeu de cette formation est de renforcer les compétences des professionnel·les pour faire émerger la ou les demandes de la personne en situation de précarité et développer son pouvoir d'agir en matière de santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux des inégalités sociales de santé
- Maîtriser les principes de base, de l'accueil, de l'écoute active, de l'entretien motivationnel et de l'accompagnement
- Connaître les droits des personnes par rapport à leur santé
- Concevoir un accompagnement individualisé en éducation pour la santé
- Utiliser et sélectionner des outils adaptés pour mener les accompagnements
- Co-construire un support pour l'accompagnement individuel des personnes.

Programme

Jour 1

- Représentations autour de la santé des personnes en situation de précarité
- Éclairage sur la sociologie de la pauvreté, précarité, vulnérabilités, les inégalités sociales de santé et les déterminants de la santé
- Repérage des conditions favorables au développement des accompagnements individualisés
- Présentation des modèles de l'écoute active et de l'entretien motivationnel, adaptés à une approche de promotion de la santé.

Jour 2

- Éclairage juridique sur les droits des personnes par rapport à leurs données personnelles de santé
- Préparation de séances individuelles en éducation pour la santé : de la conception à l'évaluation en passant par la conduite d'entretien
- Découverte et expérimentation de techniques d'animation et d'outils en fonction des besoins des participant·es.

Jour 3

- Retour d'expériences et échanges de pratiques
- Éclairage théorique ajusté
- Finalisation du support d'accompagnement individualisé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétence en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de la satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à accompagner la santé des publics vulnérables.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

27, 28 novembre 2024 et 27 janvier 2025 Grande-Synthe
24, 25 mars et 22 avril 2025, Fitz James/Breuil

18, 19 novembre et 10 décembre 2025, Valenciennes 13,
14 novembre et 17 décembre 2025, Soissons

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Concevoir une action de médiation en santé

Les actions de médiation en santé visent la réduction des inégalités sociales de santé et la lutte contre le non-recours aux droits, aux soins et à la prévention, en facilitant les liens entre les acteurs du système de santé avec les personnes éloignées, en difficulté dans leur parcours de soins et/ou de prévention. Alors qu'aujourd'hui le métier de "médiateur.trice en santé" tend à être reconnu, les professionnel·les du social et du médico-social au contact de publics "vulnérables" sont également amené·es à exercer des activités de médiation en santé. "Aller vers", articuler l'accompagnement individuel et les actions collectives, développer des réseaux ou des partenariats en santé, sont des activités nécessaires à la conception d'une action de médiation en santé, qui doit se formaliser sur des objectifs et bénéficier d'une évaluation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les déterminants de la santé, les inégalités sociales et territoriales de santé et les enjeux de la médiation en santé
- Maîtriser les principales causes du nonaccès aux droits, à la prévention et aux soins
- Connaître le cadre déontologique, le positionnement professionnel et les pratiques de la médiation
- Identifier les ressources en santé sur le territoire et les modalités de coopération
- Acquérir des repères pour l'animation collective en promotion de la santé
- Utiliser des outils techniques, éducatifs et relationnels
- Terminer et évaluer une action de médiation en santé.

Programme

Jour 1

- Représentations autour de la santé, la santé des personnes en situation de vulnérabilités ; éclairage sur la sociologie de la pauvreté, les inégalités sociales et territoriales de santé et les déterminants de la santé
- Identification des causes du nonaccès aux droits, à la prévention et aux soins
- Médiation en santé : enjeux et outil en faveur de la promotion de la santé
- Cadre déontologique de la médiation en santé ; confidentialité et secret professionnel ; droits des usagers.

Jour 2

- Développement et pratiques de réseau ou/et de partenariat avec les institutions et les professionnel·les de la santé
- Aller vers, prendre contact avec les personnes "vulnérables"
- Stratégies et méthodes d'intervention efficaces en éducation pour la santé
- Outils pour l'accompagnement individuel ; identifier la demande de la personne ; écoute, communication et relation d'aide.

Jour 3

- Principes de bases pour la mise en place d'actions en promotion de la santé : définition des séquences pédagogiques, posture et rôle de l'animateur·rice, et expérimentation
- Évaluation des actions de médiation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques prenant appui sur les projets de participant·es
- Pédagogie différenciée en fonction des besoins des participant·es.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement sur le sentiment de compétences en amont et en aval de la formation
- Vérification des acquis en fin de formation par QCM
- Questionnaire de satisfaction des participant·es
- Évaluation "à froid" à 6 mois de la portée de la formation.

Public

Toute personne amenée à accompagner la santé des publics vulnérables.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Durée de la formation

3 jours ; 9h - 16h, en présentiel

Dates des formations par territoire

20, 21 janvier et 25 février 2025, Arras
3, 4 février et 4 mars 2025, Fitz-James/Breuil
16, 17 juin 2025 et 7 juillet 2025, Gézaincourt
17, 18 et 19 novembre 2025, Grande-Synthe

Places disponibles

14 places en présentiel

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

03

Vous inscrire

Vous inscrire à l'une de nos formations

Inscrivez-vous en remplissant le bulletin de formation ci-joint ou sur notre site internet Promotion Santé Hauts-de-France.

- Vous recevez ensuite la confirmation de réception de votre demande puis la convention de formation.
- Vous renvoyez la convention signée, et l'éventuel acompte s'il s'agit d'une formation payante.
- Votre inscription est alors confirmée.

15 jours avant la formation, vous recevez le livret d'accueil et le règlement intérieur des formations, votre convocation, ainsi que le programme détaillé de la formation choisie.

Promotion Santé Hauts-de-France vous transmet votre certificat de réalisation et votre attestation de formation.

Tenez vous informé.es régulièrement de l'actualité de Promotion Santé Hauts-de-France via notre newsletter en vous inscrivant sur notre site
www.promotionsante-hdf.fr



03

Bulletin d'inscription

Inscription à une formation

Bulletin à renvoyer à l'adresse mail formations@promotionsante-hdf.fr

NOM

.....

PRÉNOM

.....

PROFESSION

.....

E-MAIL

.....

TÉLÉPHONE

.....

EMPLOYEUR

.....

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

.....

INTITULÉ DE LA FORMATION SOUHAITÉE

.....

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

.....

TERRITOIRE

.....

Scannez le QR Code pour accéder
au formulaire en ligne



03

Conditions générales de vente et de participation

Champ d'application

Toute inscription dans une formation en présentiel ou en classe virtuelle implique l'acceptation et l'adhésion sans réserves du·de la participant·e et de son employeur·se aux présentes conditions générales de participation.

Coût de la formation

Une partie de l'offre de formation de Promotion Santé Hauts-de-France est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Pour les formations payantes, le montant des frais d'inscription est mentionné en euros sur le programme descriptif de la formation organisée par Promotion Santé Hauts-de-France. Les frais d'inscription comprennent donc, sauf mention contraire, les frais et la documentation pédagogique. Ces tarifs sont nets, non assujettis à la TVA.

Pour les prestations autres que la formation, un devis sera établi et envoyé au·à la client·e après étude des besoins.

Dans le cadre d'une formation en intra ou en inter, une journée d'intervention correspond à 6 heures. Concernant les missions autres que la formation, le calendrier est défini avec le·la client·e directement.

Modalités de paiement

Le règlement des frais liés à la prestation formation ou autres services, est à effectuer par virement ou par chèque établi à l'ordre de Promotion Santé Hauts-de-France. Un acompte de 30%, payable au comptant, sera demandé dès signature de la convention et validera l'inscription. Tout règlement du solde de la prestation doit être effectué dans les 30 jours fin de mois à compter du dernier jour de formation. Des conditions particulières de paiement peuvent être envisagées en cas de paiement à titre individuel.

Suivi de l'inscription et convocation

Une fois les conventions signées par les parties concernées, elles seront envoyées à l'employeur et chaque participant·e recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation et les horaires ; un programme de formation avec les modalités d'évaluation précisées ; un livret d'accueil ; éventuellement un questionnaire de recueil des attentes ; le QR code du questionnaire de satisfaction ; le QR code de la fiche progrès ; le mémento « classe virtuelle » si la formation se tient en visioconférence.

Une attestation de suivi de formation sera adressée au·à la stagiaire à l'issue de chaque formation.

Une attestation de compétences individuelles sera envoyée à chaque stagiaire en fin de formation.

Annulation ou empêchement

En cas d'annulation de notre part

Si le nombre d'inscrits à la formation n'atteint pas le minimum prévu (effectif variable selon les formations), les dates de la session pourront être modifiées ou annulées.

Si la formation est payante, les frais d'inscription préalablement payés seront remboursés dans leur intégralité.

Dans ce cas, Promotion Santé Hauts-de-France s'engage à prévenir chaque participant·e inscrit·e des éventuelles modifications de dates par mail dans un délai de 7 jours ouvrés.

En cas d'annulation de la participation individuelle à une formation INTER, financée par l'ARS Hauts-de-France

La personne inscrite ou son employeur devra nous faire parvenir, autant que faire se peut, un mail nous indiquant l'annulation de sa participation à la formation. Sans mail précisant l'annulation de l'inscription, Promotion Santé Hauts-de-France se réserve le droit d'émettre des réserves quant à une future inscription.

En cas d'annulation à l'initiative du client dans le cadre d'une formation INTRA

Le·La client·e devra nous faire parvenir, au moins 7 jours ouvrés avant la date prévue de la prestation, par courrier recommandé avec accusé de réception. À défaut, le montant de l'acompte nous restera dû dans sa totalité. En cas d'empêchement, le·la client·e peut solliciter le report d'inscription pour la session suivante ou modifier le nom des participant·es dont les coordonnées doivent être précisées par écrit avant le début de la formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, le montant du devis est payable en totalité. Concernant les missions autres que la formation, une nouvelle date sera prise directement avec le·la client·e.

Traitement des données à caractère personnel à Promotion Santé Hauts-de-France

Le CDRE, pour le compte de Promotion Santé Hauts-de-France est susceptible de collecter et traiter un certain nombre de vos données personnelles dans le cadre de son activité.

Conformément au Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016[1] sur la protection des données et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée[2], vous bénéficiez, en tant que personne concernée, d'un certain nombre de droits. Pour les exercer, vous pouvez contacter le délégué.e à la protection des données personnelles. Pour en savoir plus sur les droits dont vous disposez et sur la manière de les exercer, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité.

Propriété intellectuelle

Les formations dispensées par Promotion Santé Hauts-de-France comprennent la présentation et l'envoi de supports pédagogiques aux stagiaires. Le commanditaire de la formation dispensée reconnaît que tous les contenus et supports pédagogiques sont la propriété intellectuelle de Promotion Santé Hauts-de-France et/ou de ses intervenant·es.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable de Promotion Santé Hauts-de-France.

Évaluation de la satisfaction des formations

Les évaluations de satisfaction à destination des stagiaires, des formateur·rices et des commanditaires sont réalisées à la fin de chaque session dans une visée d'amélioration continue des pratiques de Promotion Santé Hauts-de-France.

Aussi, chaque acteur·rice de la formation est invité·e à remplir une fiche « progrès » pour tout événement indésirable via le QR code transmis en amont de la formation et pendant la formation.

Informations pratiques

Adresse : 235 avenue de la Recherche Entrée B,
4^e étage 59 120 LOOS

Téléphone : 06 74 89 49 17

N° SIRET : 775 624 679 00426

^[1] <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

^[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006095896>

***Promotion Santé
Hauts-de-France,
un dispositif porté par
deux acteurs du social et
du médico-social***

La Sauvegarde du Nord



Accompagner et faire grandir

Depuis 1957, La Sauvegarde du Nord promeut le respect des droits humains, la lutte contre l'injustice et les inégalités sociales, le refus des discriminations, la solidarité et la responsabilité dans l'esprit du pacte républicain : liberté, égalité, fraternité.

Historiquement, notre Projet associatif s'est construit autour des besoins liés à l'enfance. Notre objectif aujourd'hui : permettre à celles et ceux que nous accueillons - quels que soient leur âge, leur origine ou leur histoire - de se poser un moment, reprendre confiance et surtout, (re)trouver une vie digne et une place dans la société

Une équipe au plus proche des publics

Soucieuse d'accompagner les personnes en situation d'exclusion, La Sauvegarde du Nord s'appuie sur une expertise pluridisciplinaire, tant en matière de prévention que de soin médico-social.

L'ensemble des professionnel·le·s et bénévoles se mobilisent pour répondre au plus près des besoins et de la réalité quotidienne des personnes accueillies.

Les atouts de nos équipes : leurs compétences, leur engagement et leur enthousiasme pour améliorer avec succès les conditions de vie des publics accompagnés.

Œuvrer ensemble pour accompagner

La richesse et la diversité des services de La Sauvegarde du Nord se concrétisent à travers 113 structures, actions et dispositifs.

Dans les champs d'expertises où elle intervient : Addictologie, Handicap, Inclusion sociale, Protection de l'Enfance et Santé, La Sauvegarde du Nord offre une pluralité de réponses aux problématiques individuelles.

Notre ambition est de coordonner notre action et de mobiliser toutes les compétences au sein des pôles, pour que les personnes accueillies puissent être accompagnées tout au long de leur trajectoire de vie.

Une histoire d'engagement et de valeurs

Notre association, c'est aussi une histoire d'engagements et de valeurs. Nous participons à la construction et l'évaluation des dispositifs de la solidarité publique. La compréhension des besoins des personnes accompagnées fait partie de nos priorités.

Nous avons ainsi à cœur d'interpeller les acteurs politiques, économiques et sociaux mais aussi l'opinion publique pour faire connaître la réalité des situations d'exclusion et proposer des réponses mieux adaptées.

Notre ambition : sensibiliser un nombre toujours plus important de partenaires pour soutenir notre action au quotidien.

Projet Associatif

Écrit par les professionnel·le·s, le Projet associatif repose sur 3 axes stratégiques définis et fixés par le Conseil d'Administration.

- La scolarisation pour les enfants et les jeunes, la formation, le développement des compétences et l'emploi pour les jeunes et les adultes.
- La désinstitutionnalisation et, plus largement, la réflexion sur l'offre de service et les modes d'accompagnement au plus près des personnes et de leurs attentes ou besoins.
- La citoyenneté, la participation et le développement du Pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Ces axes sont au cœur de notre mission, au fondement de l'action des professionnel·le·s et seront renforcés pendant les 5 ans de ce Projet associatif.

Axes stratégiques

-  Réussite scolaire et formation professionnelle
-  Désinstitutionnalisation et évolution de l'offre de service
-  Citoyenneté et pouvoir d'agir des personnes accompagnées

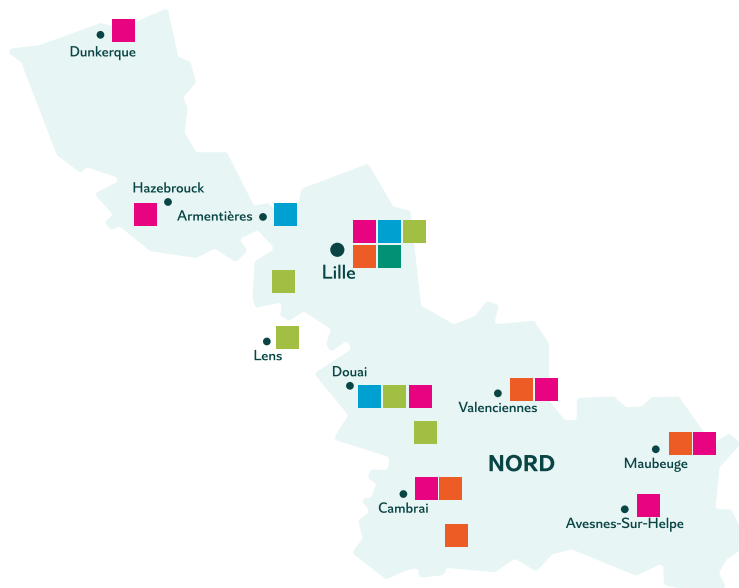
Pour consulter les valeurs, les ambitions et les missions de La Sauvegarde du Nord, scannez ce QR Code.
www.lasauvegardedunord.fr



Notre accompagnement

5 champs d'expertise

- Protection de l'enfance
- Handicap
- Inclusion sociale
- Addictologie
- Santé



Chiffres clés 2023

1729

Professionnel.les

38 931

Personnes accueillies ou accompagnées

113

Services

151

Bénévoles

29

Administrateur.ices
bénévoles (Association et fond de donation)

Qui sommes-nous ?

Crée à l'initiative du GAP, le CDRE est au cœur des préoccupations et réalités du secteur social et médico-social.

Le CDRE vise à proposer une offre de formation continue, tout au long de la vie professionnelle pour accompagner pas à pas chacun dans son parcours, sa carrière et ses compétences qui évoluent en permanence. Nous proposons notre expertise après plus de 20 ans d'expérience sur le terrain.



Depuis 17 ans au service du social et du médico-social



70 formateurs issus du terrain



Présent dans tout les Hauts-de-France



Certifications ISO9001 et Qualiopi

Notre engagement

Individualisation

Proximité

Sur mesure

Réactivité

Respect

Le CDRE vous propose des formations sur mesure, avec un accompagnement de proximité dans le respect et la bienveillance des participants.



Scannez le QRCode pour découvrir le site du CDRE : www.cdre-formations.fr

Notre offre de formation

Formation en travail social

Le CDRE propose des formations courtes, au cœur des préoccupations des organisations sociales et des employeurs, construites sur mesure ou choisie dans notre offre de formation, elles visent à s'ajuster au plus près des besoins et de l'actualité sociale.

Formations Qualifiantes et diplômantes

Le CDRE propose la formation au Diplôme d'État d'Assistants Familiaux (DEAF) et la formation qualifiante CQP surveillantes de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire.

Le bilan de compétences

Que ce soit dans le cadre du maintien dans l'emploi pour évaluer ses compétences ou identifier les possibilités d'évolutions professionnelles, le CDRE propose un accompagnement à la réalisation d'un bilan de compétences. L'accompagnement individuel entièrement personnalisé permet de repenser pas à pas son parcours professionnel, ses compétences acquises et ses projets.

Analyse de pratiques professionnelles

Les métiers du travail sanitaire et social ont des dimensions relationnelles importantes et nécessitent de prendre du recul, d'analyser et d'envisager d'autres façons de comprendre les situations vécues, afin de permettre à chacun d'améliorer sa posture professionnelle. Les temps d'analyse de pratiques professionnelles visent à accompagner, soutenir et améliorer les pratiques au sein d'un établissement ou service.

Promotion de la santé

Le CDRE propose des formations vous permettant de développer, animer ou encore évaluer un projet en prévention et promotion de la santé, auprès de divers publics. Cette nouvelle offre s'inscrit dans le dispositif Promotion Santé Hauts-de-France, co-porté par CDRE et la Sauvegarde du Nord et financé par l'Agence Régionale de Santé.

Projets futurs

Prochainement, une préformation aux métiers du travail social et la VAE seront proposées au sein du CDRE pour accompagner encore davantage la formation tout au long de la vie de tous les professionnels du secteur.

